Note sur les délais de la procédure de certification foncière

L'AFOR tient une base de données pour suivre le déroulement des procédures de certification foncière. Ce Système d'Information Foncière est le SIF, à distinguer du futur SIFOR dont la mise en place est attendue fin 2021. À la date du 19 juin 2021, le SIF comporte des informations sur 12 921 dossiers d'instruction de demande de certificat foncier, dont 7 681 ont abouti à la signature d'un certificat foncier. Ces informations comportent notamment les étapes auxquelles chaque étape de l'instruction est atteinte.

Dans la base de données du SIF, les demandes de certificat foncier ont été déposées entre le 15/02/2006 et le 25/03/2021. Aucun des dossiers ayant abouti à la signature d'un CF n'a été instruit dans le cadre du PAMOFOR. Les mesures de délais qui sont étudiées dans la présente note constituent donc une situation de référence à partir de laquelle les progrès réalisés dans le cadre du PAMOFOR pourront être évalués.

1 Délais entre la demande et la signature des CF

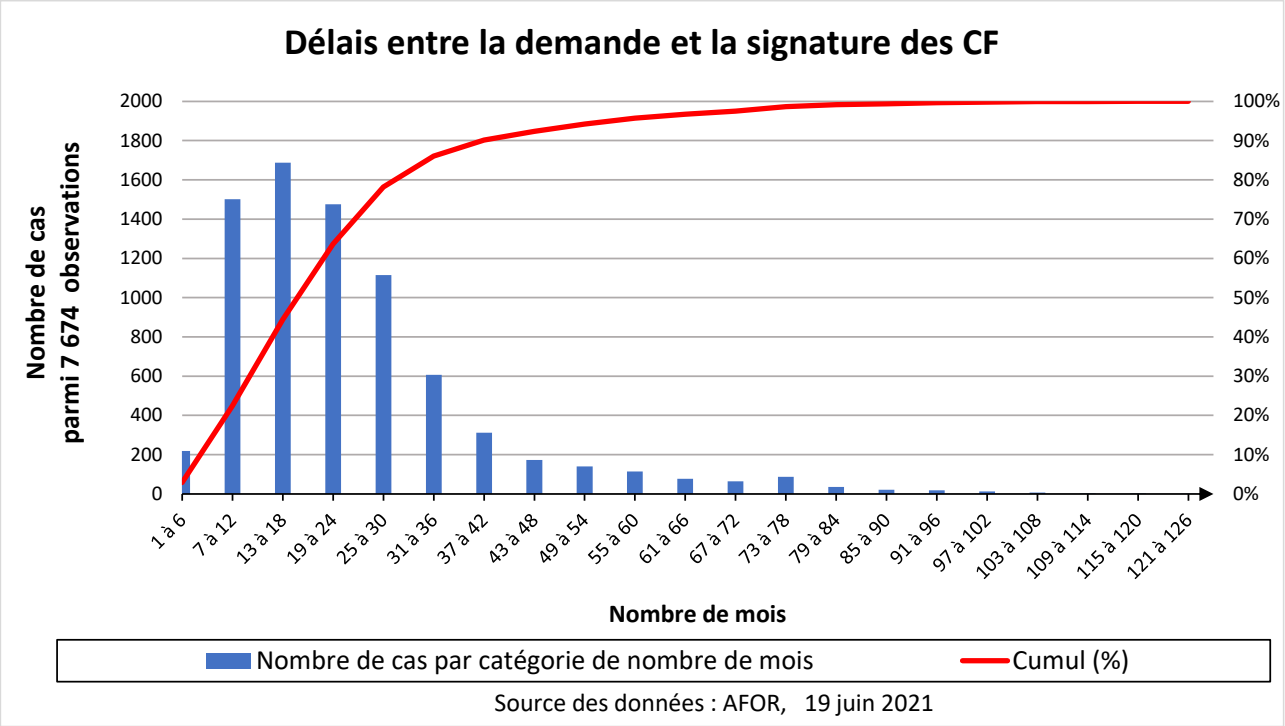

Le graphique ci-dessus est établis à partir de 7 674 observations : CF signés, pour lesquels les dates de demande et de signature sont disponibles et cohérentes.

Le délai moyen entre la demande et la signature d'un CF est de 708 jours, soit 23 mois et 7 jours. Mais le plus intéressant est d'observer la forme de ces courbes. En effet, 90% des demandes de CF ont abouti en 42 mois mais il faut le double de temps (et d'efforts) pour traiter les 9% suivantes. Il y a donc clairement un lien entre le niveau des résultats à atteindre et les délais nécessaires pour les atteindre.

En conséquence, il faut se demander s'il est pertinent de vouloir traiter 100% des demandes dans chaque village, dans les délais impartis aux opérations conduites par l'AFOR. De même, on peut se demander si l'objectif de traiter 100% des demandes dans une zone donnée ne porte pas préjudice à l'objectif de répondre au plus grand nombre de demandes à l'échelle du pays.

2 Délais observés entre les étapes de la procédure de CF

Étapes de la procédure de certification foncière	Délais moyens (en jours)	% des cas dont les délais sont			
		> 0 jour	> 30 jours	> 95 jours	> 365 jours
Dépôt de la demande d'enquête					
	10,8	19%	5%	2%	1%
Ouverture du dossier d'enquête					
	16,3	25%	8%	4%	1%
Désignation Commissaire Enquêteur					
	14,5	35%	8%	3%	1%
Ouverture Enquête officielle					
	31,0	48%	19%	8%	1%
Constitution de l'équipe d'Enquête					
	42,9	52%	20%	10%	3%
Recensement des droits coutumiers					
	58,2	63%	30%	14%	3%
Constat des limites de la parcelle					
	6,7	10%	5%	3%	0%
Plan provisoire de délimitation					
	90,2	87%	52%	28%	4%
Début de publicité					
	102,5	100%	99%	29%	0%
Clôture de publicité					
	8,7	86%	2%	1%	0%
Approbation du CVGFR					
	75,1	96%	58%	16%	4%
Validation du CSPGFR					
	251,4	98%	73%	58%	22%
Date Signature					

Le tableau ci-dessus appelle les commentaires suivants :

- L'étape qui génère le délai le plus élevé est celle de la signature ; toutefois, nous verrons au point suivant que ce délai s'est nettement réduit entre 2006 et 2020. En outre, les délais importants résultent souvent du renvoi des dossiers pour complément d'instruction.
- La clôture de publicité a entraîné un délai moyen de 102,5 jours. Cela résulte notamment du fait que la réglementation prévoyait une durée de 3 mois pour la période de publicité, mais depuis le décret n°2019-266 du 27 mars 2019, le délai réglementaire a été réduit à 1 mois.
- Plus surprenant et moins explicable est le délai de 90 jours précédant l'ouverture de la publicité. Ce point mérite d'être étudié, par des enquêtes auprès des acteurs de terrain, pour rechercher des explications et proposer des mesures correctives.

- Les premières étapes sont également génératrices de délais et il faudrait réfléchir à la façon de mieux les coordonner pour réduire d'une part le délai entre le dépôt de la demande et le début des enquêtes proprement dites et d'autre part pour que le recensement des droits des droits coutumiers et le constat des limites se fassent simultanément.

3 Évolution du délai de signature depuis 2006

Période de dépôt des demandes	Nombre de dossiers	Délai moyen (en jours)
2006-2010	477	475
2011	170	341
2012	310	317
2013	506	400
2014	2167	214
2015	1230	217
2016	903	276
2017	1226	256
2018	410	150
2019	229	79
2020	31	60

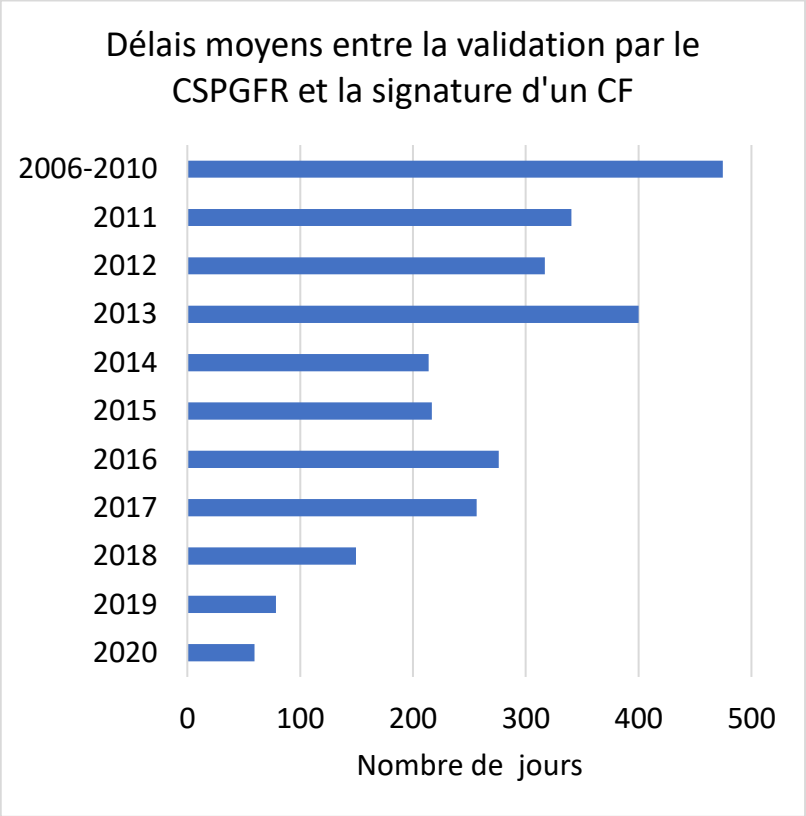

4 Évolution du délai global entre demande et signature du CF

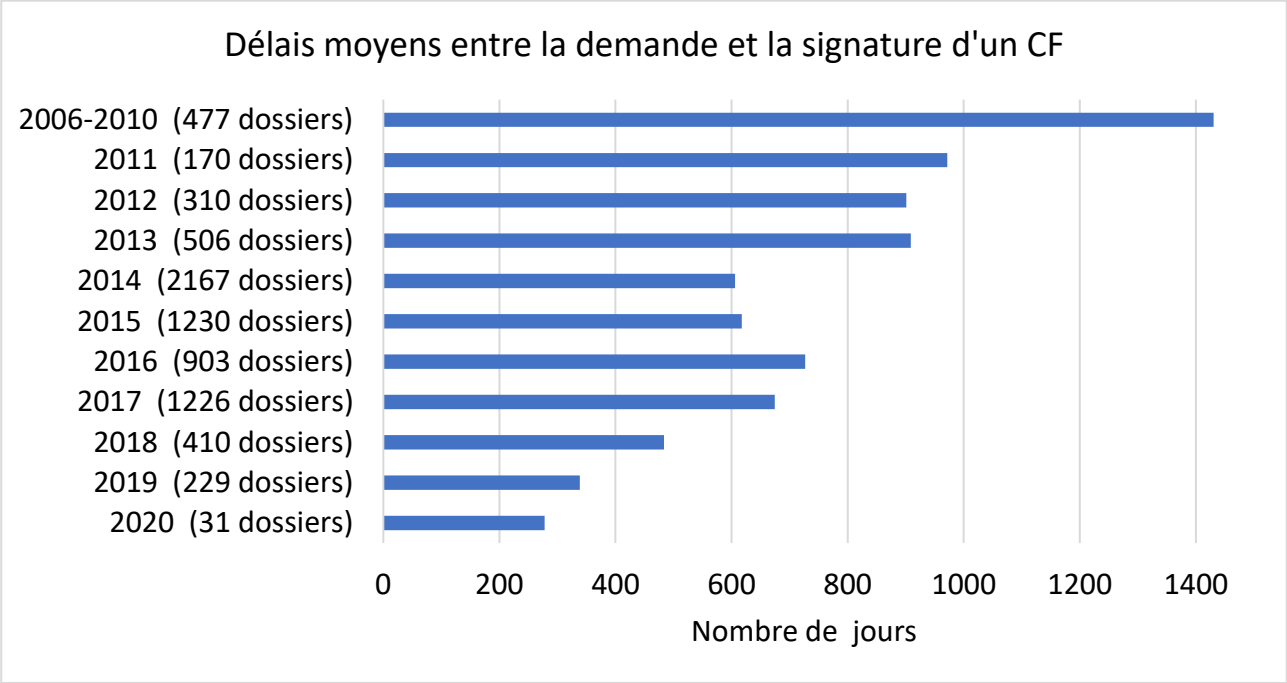

Période de dépôt des demandes	Nombre de demandes	Nombre de CF signés	Taux d'aboutissement	Délai moyen pour les dossiers ayant abouti	
	A	B	B/A	(en jours)	(en mois)
2006-2010	741	477	64%	1430	47
2011	298	170	57%	971	32
2012	483	310	64%	901	30
2013	767	506	66%	909	30
2014	2763	2167	78%	606	20
2015	2437	1230	50%	618	20
2016	1646	903	55%	727	24
2017	2019	1226	61%	674	22
2018	984	410	42%	484	16
2019	562	229	41%	339	11
2020	215	31	14%	278	9

Le délai global entre la demande et la signature du certificat foncier a surtout diminué entre 2010 et 2014. Ensuite, le délai moyen baisse encore à partir de 2018, mais les années 2018 à 2020 ne sont pas forcément plus performantes que les précédentes car certaines demandes sont encore en cours d'instruction.

Le tableau suivant permet de mieux comparer les performances des années 2018 à 2020 avec celles des années précédentes.

Période de dépôt des demandes	Nombre de demandes	Nombre de CF signés en moins de 12 mois	Taux d'aboutissement en 12 mois	Nombre de CF signés en moins de 18 mois	Taux d'aboutissement en 18 mois
	A	B	B/A	C	C/A
2006-2010	741	10	1%	57	8%
2011	298	37	12%	56	19%
2012	483	89	18%	130	27%
2013	767	112	15%	215	28%
2014	2763	439	16%	1032	37%
2015	2437	424	17%	707	29%
2016	1646	166	10%	291	18%
2017	2019	119	6%	391	19%
2018	984	148	15%	257	26%
2019	562	139	25%	214	38%
2020	215	22	10%	31	14%

Ce dernier tableau montre qu'il n'y a pas eu d'amélioration significative des performances dans l'instruction des dossiers de certification foncière sur la période 2018-2020.